

*2<sup>èmes</sup> Assises départementales  
de l'EPS, des APS et du sport en Essonne*

**Quelle pratique sportive dans nos territoires ?**

*Attentes et besoins des Essonniens en termes de pratiques et  
d'équipements sportifs*

**Quatrième soirée de débats  
Ris-Orangis, le 9 décembre 2005**

## **Introduction**

**Rolland BESSON**  
**Président du CDOS de l'Essonne**

Je vous souhaite la bienvenue à cette soirée débat, la quatrième d'une série engagée il y a quinze jours. Cette série de rencontres en Essonne se terminera lundi prochain. Elle vise à solliciter tous les acteurs de terrain que vous êtes. La liste des participants de ce soir est sensiblement la même que celle des précédentes rencontres : élus locaux, présidents d'associations sportives issus du mouvement fédéral, enseignants d'EPS, mais aussi des responsables des services des sports des villes de l'Essonne.

Quel est l'enjeu de ces assises ? Il s'agit de permettre à ceux qui ont une mission d'éducation, d'animation et de gestion dans le monde du sport de sensibiliser les partenaires que nous sommes aux problèmes qu'ils rencontrent. Parallèlement, nous avons le souci de recueillir le point de vue de tous ceux et de toutes celles qui sont préoccupés par l'enseignement du sport, en particulier par le biais de l'éducation physique et sportive.

Lors des réunions précédentes à Palaiseau, à Etampes et à Morsang, nous avons recueilli un certain nombre de données indispensables à la suite des assises.

A l'issue de ces réunions, nous établirons un diagnostic de la situation départementale et nous définirons des questions transversales. Ce bilan sera envoyé à tous les participants, et à tous les décideurs, c'est-à-dire les représentants municipaux, la communauté de communes, les Conseils général et régional et le Préfet de l'Essonne. L'ultime séquence de ces assises départementales se déroulera en avril. A cette occasion, l'ensemble des acteurs concernés seront conviés à une série de tables rondes à thèmes. Je souhaite que le débat de ce soir se déroule dans une logique d'échange le plus largement ouvert. Tous les sujets sont abordables...

## Débat

### **Robert JOUANESSE, Président du Club des nageurs de Juvisy**

Les piscines de l'Essonne sont vieillissantes. Notre club compte plus de 500 adhérents et nous fonctionnons actuellement avec une piscine de 25 mètres sur 10. Ainsi, il est parfois problématique pour nous d'organiser des compétitions : il nous faut pour cela trouver un site. Par le passé, nous disposions de la piscine de Vigneux, mais pour une raison que j'ignore, le maire nous en refuse désormais l'accès. Je pense également aux écoles, qui souffrent du manque d'équipements. Comment les enfants vont-ils faire pour continuer à apprendre la natation ?

### **Claudine d'AGOSTINI, Handball club coudraysien**

Nous rencontrons également des difficultés liées au manque d'équipements. Par exemple, nous ne pouvons pas disposer de notre gymnase ce week-end, car le Noël des enfants y est organisé. Nous n'en disposerons pas non plus le week-end suivant car c'est le Noël des anciens qui y sera organisé. Puis viendront les vacances scolaires et le gymnase sera fermé. Nous rencontrons ainsi des problèmes dans l'organisation des matchs et il n'est pas toujours possible de trouver des solutions.

### **Maurice LANGRY, Comité départemental de tir à l'arc et membre du CDOS**

Il est anormal que, pendant les vacances scolaires, les gymnases soient fermés. Nous ne pouvons pas pratiquer notre activité alors qu'il serait simple de nous confier un gymnase. Je suis persuadé qu'il est possible de faire quelque chose de manière rapide et sans que cela ne pose aucun problème.

### **Rolland BESSON**

Les problèmes que vous soulevez sont des questions de vie locale. On peut dresser ici deux constats. Tout d'abord, le problème des établissements nautiques se pose en Essonne comme dans toute l'Ile-de-France. Les piscines sont vétustes ; leur construction remonte à l'opération «1000 piscines» initiée il y a 30 ans environ. A l'époque, la durée de vie d'une piscine était estimée entre 15 et 18 ans. Dans certains cas, il a été possible de préserver et de remettre les bâtiments aux normes, ce qui a prolongé leur espérance de vie. Ailleurs, les piscines ont parfois disparu, ou sont dans des situations très précaires. Si l'on se fie à la presse régionale, l'objectif numéro un est la démolition de ces bâtiments vétustes, piscines ou patinoires par exemple. Ainsi, à Viry-Châtillon, la patinoire a brûlé. Celle d'Evry est en travaux. Les problèmes posés par ces équipements sont à relier à la question du vieillissement généralisé des structures sportives en Ile-de-France. En outre, le nord de l'Essonne a connu la plus forte augmentation démographique de la région ces 25 dernières années. Par exemple, la ville d'Etampes reste sous-équipée en gymnases, piscines, etc., et ce malgré une forte densification de la population.

Le second problème, soulevé par Madame d'Agostini, est celui de la juxtaposition d'équipements de type salle polyvalente dans les villes plus modestes. Ceci pose la question de la destination des équipements sportifs et de leur utilisation maximale. Quant à leur fermeture pendant les vacances scolaires, il est indéniable qu'elle pose problème aux usagers. Cependant, il faut aussi prévoir

l'entretien et de nettoyage nécessaire à leur bon fonctionnement. Dès lors que ce constat a été dressé, quelles options avons-nous ? Lorsque nous étions à Palaiseau, Monsieur le maire adjoint, chargé des sports, a expliqué les possibilités et les limites d'un budget communal. Il nous a également présenté les possibilités d'emprunt des collectivités publiques, l'intérêt des regroupements communaux et de la mise en place des communautés d'agglomération. Monsieur le président de l'union sportive de Palaiseau nous a également expliqué que dans 13 des 16 sections sportives ouvertes, il y avait liste d'attente. C'est une réalité que vous confirmez. Il est utile à tous que vous expliquiez dans quelle situation vous vous trouvez.

**Anne TOURNIER-LASSERVE, présidente de l'ES Montgeron athlétisme et élue au comité directeur de la FFA**

Je me trouve pour ma part dans une situation un peu différente. J'appartiens à un club d'athlétisme, et nous avons de l'espace. Le terrain au centre de la piste est rarement utilisé la semaine, mais plutôt le week-end. Les clubs sportifs en veulent toujours plus, ce qui est normal car nous recherchons la perfection pour nos adhérents.

Mais au-delà, le sport n'est toujours pas considéré comme une matière à part entière à l'école, comme un moyen d'évolution. Les moyens consacrés au sport sont insuffisants. L'Etat, quant à lui, fait moins qu'on pourrait le croire. Nous sommes heureusement soutenus par le Département, et dans une moindre mesure par la Région. Je tiens cependant à rappeler que c'est le rôle de l'Etat que de s'occuper des scolaires. Il existe une délégation de pouvoirs mais en réalité, ce sont les communes qui construisent, même si elles reçoivent des subventions. Or la construction d'équipements sportifs est très complexe financièrement. Par exemple, la construction d'une piscine de 25x10 mètres coûte environ 10 millions d'euros, ce qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes aux villes. En outre, les normes ont beaucoup changé et évoluent encore. Il est à prévoir que la capacité des collectivités diminuera car le transfert de compétences pèsera sur les communes. La diminution des subventions conduira à l'autofinancement et, à terme, au blocage, car la capacité d'emprunt d'une commune est limitée. Le problème se pose en particulier pour les piscines, qui constituent de véritables gouffres financiers.

**Alain LEGRUX, responsable du service des sports de la Ville de Brunoy**

Je ne peux pas vous laisser dire cela. Je vous assure qu'une piscine ne coûte pas plus cher qu'une école de musique.

**Gaston VILLADIER**

Il existe tout de même des frais supplémentaires tels que le chauffage, les frais de personnel, etc.

**Alain LEGRUX**

Le ratio de fonctionnement est le même. Le problème est relatif au coût de fonctionnement, pas à l'investissement.

**Anne TOURNIER-LASSERVE**

Pour conclure, je voudrais dire que les collectivités doivent trouver d'autres partenaires, d'autres moyens, car il n'est pas possible de se passer du sport. Les récentes émeutes ont montré la colère

des jeunes. Je pense que la France ne se sert pas assez du sport pour donner des repères aux jeunes ; c'est un tort. Les dirigeants sportifs doivent pousser tout le monde à réfléchir. Quand les collectivités ne pourront plus apporter leur soutien aux sportifs, il faudra trouver d'autres partenaires. De plus, il est capital de dire l'importance de l'intégration par le sport. Enfin, je voudrais souligner le problème que rencontrent les clubs avec leurs entraîneurs. Aujourd'hui, beaucoup de clubs indemnisent illégalement leurs entraîneurs. C'est anormal.

### **Alain LEGRUX**

Je souhaite revenir sur la question de l'occupation des gymnases. Il est vrai que les associations en demandent toujours plus. En ce qui concerne la question de la fermeture durant les vacances scolaires, il faut rappeler le personnel a également droit au repos et que les locaux doivent être entretenus. Cependant, quand cela est possible, nous établissons des conventions avec les clubs sportifs afin qu'ils puissent bénéficier des locaux. Par ailleurs, les gymnases sont souvent ouverts à d'autres publics pendant les vacances scolaires : des centres de loisirs, des centres sociaux, etc. Proposer un projet à la commune en y associant les jeunes du quartier serait peut-être une solution pour vous. Pendant les vacances, il est possible d'envisager un partenariat.

### **Robert JOUANESSE**

Il me semble également important de parler des bénévoles. Ils ont un rôle majeur et souvent, le sport ne pourrait exister sans eux. Ce rôle doit être davantage mis en avant.

### **Fernand ESCOBAR, président du comité départemental FFCO**

Ce débat soulève la question du choix de société. Voulons-nous une société marchande ou une société au service de l'individu ? La société a changé, avec l'arrivée des seniors par exemple, et il faut que les structures s'adaptent. En ce qui concerne les piscines, il est vrai que la maintenance pose un réel problème. Malgré la densification de la population, l'Essonne ne dispose pas de suffisamment de structures. Pire, en Essonne même, il existe des inégalités dans l'accès au sport. Selon que l'on se trouve au nord ou au sud du département l'accès aux structures sportives est plus ou moins difficile. Vous avez raison de souligner le rôle des bénévoles car le sport se pratique grâce à eux. Toutefois, alors que le sport s'est professionnalisé depuis 30 ans, les bénévoles n'ont eu aucune formation. Aujourd'hui je suis inquiet. Pour faire face aux perpétuelles évolutions, des propositions concrètes doivent être faites. Il nous faut savoir vers quel modèle nous nous dirigeons, marchand ou non.

### **Rolland BESSON**

Vous avez raison ; une réflexion doit être menée sur les décisions relatives à l'utilisation des fonds publics. Ces décisions appartiennent aux assemblées élues : elles ont des choix à opérer et à assumer. Je souscris à l'exigence d'une densification des équipements sportifs en Essonne. Cette remarque est également vraie pour les écoles, les hôpitaux, et l'accueil des seniors. La société française change, la structure de sa population également. Il y a de plus en plus de seniors, j'en fais partie, et il faut qu'ils puissent être accueillis. Cependant pour améliorer la situation, il est nécessaire que les décideurs soient informés des attentes de la population. Nous devons nous préparer à leur soumettre un constat construit, pragmatique, et non pas une liste de revendications car il s'agit de trouver des solutions et pas d'entrer dans une logique d'opposition. Je vois beaucoup

de passion dans vos interventions, et j'en suis très content car cela signifie que nous avons les mêmes envies. Ainsi, lorsque que nous rencontrerons les décideurs lors de la seconde phase de ces assises, il faudra de la passion mais aussi de l'argumentation.

En ce qui concerne les problèmes de réglementation, l'attitude maximaliste des fédérations pose parfois des problèmes. En effet, lorsque les équipements ne peuvent pas être normés, il arrive que cela empêche l'évolution d'une équipe. Parfois, une équipe n'évolue pas vers la division supérieure pour ne pas avoir à suivre de nouvelles réglementations, que ce soit en termes d'encadrement ou de taille des vestiaires. Cela va à l'encontre de ce que devrait être le sport, et cela empêche des hommes et des femmes qui s'entraînent durement d'atteindre leurs objectifs. Ce n'est pas normal.

### **Sébastien MONTEBRUN, Directeur des sports de la communauté de communes « Les Portes de l'Essonne »**

Il est exact que la piscine et la patinoire d'Athis-Mons sont vouées à la démolition, mais un projet est en cours pour construire un centre aquatique. La patinoire ne sera malheureusement pas remplacée ; c'est un problème en Essonne comme ailleurs. En ce qui concerne les piscines, les normes vont à nouveau évoluer, à court terme. Il s'agit ici de s'aligner sur les réglementations européennes. Le taux chlorique va probablement être diminué, ce qui sera difficile à faire en France en raison du manque d'équipements. Ceci risque de poser un gros problème à court terme. En outre, je tenais à souligner que les sociétés gérant de la maintenance des piscines profitent souvent de leur situation d'oligopole pour surfacturer leurs services, ce qui grève davantage le budget des municipalités. Il faut que cela soit dit car, pour que tout le monde ait accès au sport, il faut que tous les acteurs apportent leur contribution.

### **Yves LAPIERRE, président du club de tir de Montgeron, membre du CDOS**

L'égalité n'existe pas dans le sport. Le bénévolat est en effet une chose formidable, mais c'est avant tout un état d'esprit. Je ne suis pas partisan d'un statut du bénévole. Je réclame en outre un droit à la différence : il est anormal que les sports qui ne sont pas populaires ne soient pas aidés. Je suis parfois surpris des résultats sportifs de la France. Par exemple dans le sport je pratique, le tir, nous ne parvenons parfois plus à trouver les armes dont nous avons besoin. Elles sont toutes achetées par des clubs chinois. En France, nous manquons de moyens et les lois relatives à l'achat d'armes posent toute une série de problèmes. Comment alors faire connaître ces sports au grand public ? J'avoue n'avoir qu'une confiance très limitée dans les élus. En général, ils ne se déplacent pas si le sport n'est pas populaire. Malgré tout, nous préparons actuellement les Jeux olympiques de Pékin et j'espère que nous y remporterons des médailles. Je crois que la France devrait parfois s'inspirer de la formidable énergie déployée par la Chine pour organiser ces Jeux olympiques. Elle investit pour que ses sportifs soient les meilleurs. Contrairement à nous, la Chine se donne les moyens de ses ambitions.

### **Jacky TREVISAN, USRO-FFCO et membre du CDOS**

Je souhaite poser la question du statut et de la formation des dirigeants de clubs. Les dirigeants de clubs sont considérés comme responsables au même titre que des chefs d'entreprise. Or aucune formation n'est assurée. C'est un problème : les dirigeants sportifs sont régulièrement condamnés par méconnaissance de la loi. Il me semble nécessaire d'assurer leur formation afin d'éviter qu'ils rencontrent ce genre de difficultés.

**Gaston VILLADIER, vice président du CDOS**

Je souscris à votre remarque. Les recours en justice sont d'ailleurs de plus en plus fréquents. Autrefois, il était rare qu'un dirigeant sportif soit poursuivi. Aujourd'hui, cela est fréquent et souvent pour des affaires bénignes.

**Gilles TALBOT, Comité départemental de cyclisme, membre du CDOS**

Je souhaiterais revenir sur la question des partenaires privés. L'idée est bonne, mais son application n'est pas simple. En effet, pour obtenir un appui financier, il faut le soutien des médias. Or, dans le paysage médiatique actuel, le football et le rugby occupent une place très importante. Il suffit d'ouvrir *Le Parisien* pour s'apercevoir que peu de sports ont encore voix au chapitre. Par exemple, nous sommes en relation avec un pigiste du journal *Le Parisien* et il lui est presque interdit de parler de cyclisme. Nous avons beau essayer d'écrire les articles et de faire nous-mêmes les photos, rien ne paraît. En conséquence, les sponsors nous refusent leur soutien car leur nom n'apparaît pas dans la presse. Cette question est importante : l'appui des médias permettrait de dégager des fonds pour le sport. Par le passé, nous avons pu bénéficier de subventions importantes car nous avions un écho dans la presse. Cela ne serait plus possible aujourd'hui.

**Yves LAPIERRE**

Cette alternative n'est pas une possibilité ouverte pour tous les sports. En ce qui nous concerne par exemple, la publicité pour les armes est interdite et cela nous empêche de nous tourner vers les sponsors.

**Gaston VILLADIER**

Monsieur Talbot a tout à fait raison : la presse régionale est aujourd'hui un véritable désastre. Par le passé, les dirigeants écrivaient les articles et les envoyaient aux journaux. Ces articles étaient corrigés par un journaliste puis publiés. Aujourd'hui, les journaux paient des journalistes pour couvrir l'événement sur place. En général, ils ne se sont pas formés et ne connaissent rien au sport, certains n'ont même pas de carte (professionnelle). En conséquence leurs articles sont souvent truffés d'erreurs, quand ils ne sont pas mensongers. On constate donc un divorce de plus en plus flagrant entre les journalistes et les dirigeants de clubs, ce qui pose problème en termes de couverture médiatique.

En ce qui concerne les sponsors, la question n'est pas si simple. Par exemple, ma commune compte un champion du monde qui ne reçoit quasiment aucune aide des sponsors car sa discipline n'est pas médiatique. Il faut également souligner que le département n'a plus les mêmes moyens que par le passé à consacrer au sport.

**Rolland BESSON**

Je propose que ces questions fassent partie du débat avec les décideurs. Posons d'abord les questions, nous verrons les réponses ensuite. J'ajouterai ironiquement que si Gilles Talbot souhaite entendre parler du cyclisme dans la presse, il lui suffit de lancer la rumeur d'un trafic d'EPO. C'est malheureusement à ce prix que les médias s'y intéresseraient.

## **Gilles TALBOT**

C'est bien dommage, d'autant plus que les membres de mon club n'utilisent que de l'eau claire.

## **Jean-Michel DAVID, membre du club d'entreprise Renault Lardy et du CDOS**

Pour information, notre club ne touche presque rien en provenance de Renault (malgré les succès de la Formule 1 et les bénéfices financiers qui en découlent). Notre subvention vient du comité d'entreprise.

Je voudrais aborder le problème des équipements *à priori* disponibles pour tous mais malheureusement inaccessibles. Nous parlions tout à l'heure du cyclisme. Il est par exemple fréquent que nous nous heurtions à des refus non motivés lorsque nous voulons organiser une épreuve de VTT. La pratique des sports de plein air est de plus en plus difficile et de plus en plus coûteuse. En outre, certaines dérives m'inquiètent dans ce domaine, à l'image des droits récemment imposés sur la randonnée en raquettes. C'est une dérive importante qui risque d'empêcher les sports de plein air de progresser.

## **Rolland BESSON**

Je souhaite revenir sur la question du rapport entre la vie associative et l'information au sens large. Dans nos villes du nord de l'Essonne, à la vue des bulletins d'information municipaux, il apparaît que la place du sport et de la vie associative est très variable d'une ville à l'autre. Les modalités d'expression sont d'ailleurs différentes d'une ville à l'autre. Certaines villes publient les articles écrits par les associations, d'autres se contentent de rassembler des éléments et écrivent leurs propres articles. Ce sont deux choses différentes. Des questions pertinentes ont été posées ce soir concernant le rapport entre la vie associative, le média écrit, et la déontologie du journaliste. J'ai, pour ma part, vécu un épisode assez mouvementé à l'occasion d'une journée type « forum des sports ». Une journaliste insuffisamment informée des questions spécifiques du sport – il s'agissait d'arts martiaux – a écrit des contre-vérités, au point de laisser planer des doutes sur la nature de l'encadrement et le respect des normes de sécurité. Cet article a même fait réagir les autorités départementales de la jeunesse et des sports. Heureusement, tout cela s'est finalement réglé par de la discussion et de l'argumentation. Cependant, ce type d'épisode reste très délicat si vous n'avez pas de repères dans la politique sportive fédérale, si vous ne savez pas exactement qui est responsable de quoi, etc. Je pense qu'il existe des questions très délicates à ce niveau, mais force est de constater qu'aujourd'hui, c'est le « scandaleux » qui attire les médias et l'attention des autorités. En revanche, l'investissement gratuit d'un grand nombre de personnes à longueur d'année ne fait pas une ligne dans la presse. Je pense que ceci est le reflet d'un certain mode de fonctionnement de la société dans laquelle nous vivons, et il faut se battre contre cela. Il devrait y avoir autant d'intérêt, pour les citoyens que nous sommes, à lire des choses gratifiantes sur les engagements généreux de celles et ceux qui s'investissent dans le sport, qu'il y en a pour des événements comme le Téléthon. Je crois que ces assises du sport doivent prendre ce problème en considération. Je suggère que nous allions jusqu'à convier fortement la presse, les médias aux tables rondes du mois d'avril, et que nous fassions en sorte que qu'ils soient présents lors de la rencontre avec les décideurs. Il faut que la presse rende compte du fond de notre démarche, et pas seulement de ce qu'elle en imagine.



### **Fernand ESCOBAR**

Dernièrement, j'ai participé à un débat sur le sport où des journalistes de France 2 étaient présents. Ces journalistes ont affirmé, en public, ne plus se considérer comme des journalistes mais comme des cadres de communication. Ils ont également expliqué être contraints de s'intéresser au sport générant de l'argent, type football ou autres. Nous en revenons à la problématique évoquée précédemment, à savoir la marchandisation de l'information. Le besoin de reconnaissance est si évident que je pense que les journalistes ne sont pas les seuls fautifs : nous le sommes également. Nous n'avons pas le sens de la contestation, ce qui peut parfois limiter notre accès à l'espace médiatique. Pour que nos disciplines occupent l'espace médiatique, il faut aussi que nous nous fassions entendre.

### **Gilles TALBOT**

Il existe d'autres blocages. Dans l'exemple que j'ai cité, notre contact souhaite publier des articles sur le cyclisme mais on l'en empêche.

### **Jacky TREVISAN**

J'ai eu l'occasion, lors d'Assises nationales du sport, de déjeuner avec le Directeur des sports de France 2 de l'époque. Je lui ai demandé pour quelle raison les sports moins connus du grand public n'étaient pas présents dans ses émissions. Il m'a répondu n'être préoccupé que par l'audimat. C'était très clair.

### **Michel LIGIER, Président de l'Union sportive de Ris-Orangis**

Plusieurs éléments peuvent être considérés comme des attaques. Nous avons parlé tout à l'heure de la responsabilité des dirigeants de clubs, puis de la presse. Nous pourrions également aborder le problème de la non-reconnaissance de notre fonction (de bénévole) et du service que nous rendons par le législateur et par certains ministères. Nous sommes contraints par le droit du travail et nous le serons encore plus bientôt avec la convention collective du sport, mais personne ne s'attarde sur ce qui fait notre spécificité. Par exemple, nous rencontrons des problèmes pour embaucher des jeunes diplômés. Je pense notamment aux jeunes titulaires de Brevets d'Etat. A l'USRO, nous accueillons des jeunes en tronc commun BE mais, lorsque ceux-ci sont diplômés, nous ne pouvons leur proposer que quatre heures de travail par semaine au lieu d'un poste à temps plein. Ces jeunes, qui ont beaucoup travaillé pour en arriver là, ne se sentent pas reconnus. Pire, ils se sentent floués, et à juste titre.

Nous sommes donc contraints d'avoir des salariés, car le sport se professionnalise. Cela est bénéfique au niveau de la qualité du service, mais cela a un coût que nous aurons de plus en plus de mal à l'assumer. Ainsi, il est probable que nous passions, à l'avenir, de plus en plus de temps à chercher de l'argent. Dans certains organismes, nous prenons parfois énormément de temps pour n'obtenir que 50 euros. J'ai déjà vécu pareil cas de figure. Il faudra donc solliciter davantage les bénévoles, et ils sont de plus en plus difficiles à trouver. Je déplore que nous soyons contraints par la loi sans être reconnus dans notre fonction. Si tous les bénévoles se mettaient en grève, l'impact serait très important.

Aujourd'hui, l'USRO compte près de 4 000 adhérents et 33 sections différentes ; c'est une structure importante et je m'interroge sur son avenir. Pour un tel dispositif, il nous faut une équipe conséquente, et je fais face aujourd'hui à de grandes difficultés. Cette équipe doit avoir des

compétences et être très présente. Il est question de professionnaliser les bénévoles. Le statut de volontaire déjà créé n'est autre que celui de bénévole mais avec une rétribution. Là encore, la question du financement de cette structure se pose. Finira-t-on par reporter l'intégralité du coût sur les parents ? Ce serait inadmissible. Il faut poser la question. Je ne suis quant à moi guère optimiste pour l'avenir. Je salue l'action et l'engagement des bénévoles, mais nous risquons un jour d'être dépassés. Si demain les structures bénévoles doivent être à la tête des clubs, nous allons au-devant de sérieux problèmes.

### **Fernand ESCOBAR**

Dans les structures d'encadrement, nous avons des directeurs et je pense que c'est là que des problèmes pourraient se poser. Lorsqu'un président de club signe un contrat, il se doit de connaître la loi. Avec les conventions collectives, les clubs deviennent de véritables entreprises et le président un patron. A ce titre, il doit être informé et bien entouré. Le risque serait qu'un jour les présidents ne soient plus complètement au fait de ce qu'ils signent. Au niveau administratif et fiscal, ils risquent d'être dépassés. Il faut donc une vraie formation des bénévoles afin de les rendre responsables, car notre société réprimande mais ne responsabilise pas.

### **Michel LIGIER**

Ce qu'il faut, c'est faire envie. Malheureusement le statut de bénévole ne fait envie à personne car nous sommes constamment attaqués. Sans bénévoles, je me demande comment nous pourrions faire fonctionner la structure.

### **Rolland BESSON**

Beaucoup de thèmes ont été abordés ce soir.

L'utilisation des équipements sportifs a été évoquée à maintes reprises. La question du sport comme outil d'éducation et d'insertion a également été abordée.

Nous avons évoqué la question du financement et de la mutualisation des moyens, en rapport avec l'évolution des collectivités territoriales, les compétences de la ville et celle de la communauté d'agglomération, etc. La Cour des Comptes a récemment publié un rapport qui met en évidence les nécessaires ajustements à effectuer afin de rationaliser les compétences en matière financière au niveau des communes, des communautés d'agglomération, et des politiques d'investissement.

Nous avons parlé des équipements nautiques. Sur ce sujet, il nous faut apporter de l'information, des précisions et ouvrir des pistes. Face à la complexité grandissante de ces problématiques, les élus et les dirigeants sportifs ont besoin de ressources. Il faut donc rassembler les personnes compétentes, établir un échange entre elles pour ensuite produire des données utiles à tous. Je pense que cela fait également partie des fonctions de ces Assises.

Enfin, nous avons à l'instant abordé l'importante question du bénévolat.

Je souhaiterais ajouter une question à cette liste : celle du sport et de la santé. Je souhaite évoquer cette question pour une raison particulière. Un pôle départemental de médecine du sport a été mis en place autour du centre de rugby de Marcoussis. L'animateur et coordinateur de ce centre est le Professeur Guezennec. Un certain nombre de points de rencontres à thèmes seront organisés durant la saison 2005-2006. Les questions de la surcharge pondérale des enfants, de l'adaptation de la pratique sportive à un âge plus avancé de la vie seront notamment abordées. Parmi les autres thèmes abordés, il y aura également l'asthme et le sport, le diabète et le sport, etc. Il est évident que,

quel que soit notre statut, nous croisons les mêmes enfants, les mêmes adultes, les mêmes seniors. Ces thèmes nous sont donc communs.

Lundi prochain aura lieu la cinquième réunion de la première phase de ces assises, au centre de rugby à Marcoussis. Le Professeur Guezennec sera présent et nous réserverons une partie de cette réunion à la question du sport et de la santé.

### **Monsieur CHARLET, trésorier FFCO**

Je voudrais évoquer l'accès au sport fédéral pour les jeunes. Pourquoi est-il de plus en plus difficile ? Année après année, les coûts d'adhésion augmentent, tant et si bien que les familles rencontrent parfois des difficultés énormes pour permettre à leurs enfants d'accéder à la discipline de leur choix. C'est un vrai problème. Le sport tend à devenir un luxe, ce qui est tout à fait scandaleux. La devise « liberté, égalité, fraternité » devrait également s'appliquer dans le domaine du sport. Il ne me semble pas que ce soit encore le cas.

### **Rolland BESSON**

Nous sommes ici dans une problématique relative au coût des pratiques et du financement du sport au sens large. De mémoire, la dernière étude sur le sujet remonte à 2003. Elle a montré que le financement du sport était assuré à 55 % par les familles, à 35 % par les collectivités publiques, le reste se répartissant entre les apports de l'État et les partenaires économiques. Aujourd'hui, il existe de grandes difficultés pour les jeunes à accéder à un sport fédéral de qualité, tourné vers la recherche de l'excellence. Cela coûte très cher, en particulier pour certaines pratiques.

Hier, lors d'un débat informel, j'ai évoqué avec le Président du comité départemental d'aviron ce qu'était le coût d'accès à la pratique de ce sport. C'est extrêmement cher, car cela nécessite une embarcation coûteuse et parfois un entraînement à sec. Pour revenir à ce qui était dit, l'aviron fait également partie de ces disciplines qu'on ne voit que très rarement à la télévision, si l'on excepte la fugitive retransmission de la course Oxford-Cambridge une fois par an au début de l'émission « Stade 2 » et quelques extraits lorsque les athlètes remportent un titre olympique. Hier soir, j'ai également rencontré le Directeur d'un nouveau comité départemental sportif qui vient de se constituer, le comité départemental de lutte libre. Pour ceux qui ont approché cette discipline, vous savez qu'il faut un très grand nombre d'heures d'entraînement pour arriver à un niveau régional. Pourtant, il vous sera certainement difficile de vous souvenir de la dernière fois où vous avez vu ce sport à la télévision.

Il y a donc des réalités socio-économiques auxquelles chacun est confronté, mais aussi de grandes disparités d'une pratique à l'autre. Dans notre recherche des problèmes qu'il conviendrait de résoudre ensemble et des solutions qu'il faut que nous trouvions avec les décideurs, il faut également connaître la part de responsabilité de chacun. Le libre choix ne peut pas être guidé par des contingences économiques : cela ne serait plus un choix. Ceci est un des préalables que nous consignerons dans le diagnostic que nous remettrons aux décideurs. Il faut dire très honnêtement que le débat que nous souhaitons ouvrir vise à trouver des solutions et à les mettre en œuvre. Il ne s'agit pas de tenir un discours qui serait considéré comme uniquement revendicatif, ni d'obtenir des réponses qui seraient considérées comme simplement ajustées aux limites des budgets actuels. D'où la nécessité de réfléchir également au cofinancement et à la mutualisation des moyens. Il faut que les populations concernées d'enfants, d'adultes, de seniors, d'hommes et de femmes soient satisfaites. Nous souhaitons vivement instaurer une période d'échanges et de réflexion dans la logique d'une construction commune au service de tous. C'est là le but de notre démarche. Pour

cette raison, nous la souhaitons la plus ouverte possible, avec un retour fréquent à tous les participants de l'état d'avancement du projet jusqu'au mois d'avril. Nous avons relevé vos coordonnées, nous vous adresserons un courrier très rapidement. Après avoir vécu ces quatre premières soirées, je pense que l'hétérogénéité du public et la passion qui affleure dans toutes les interventions permet de nourrir un véritable débat citoyen. Au-delà de ce que sont nos engagements individuels dans nos filières ou structures respectives, nous savons nous retrouver sur des questions d'intérêt général. Il faut poursuivre dans cette voie. Paris ne s'est pas construite en un jour, et nous voulons construire tout un département : il nous reste du temps.

Merci pour votre participation